

Amiral¹,

Dans le dernier ouvrage que vous avez cosigné en mars 2010 avec messieurs Jean-Claude BARREAU et Frédéric TEULON, figure un chapitre 2 relatif à la place des officiers dans la société. Dans ses lignes, la question: "Qui l'armée attire-t-elle aujourd'hui?", précède trois citations concernant les militaires du rang, les sous-officiers et les officiers saint-cyriens. Cette dernière citation se termine page 66 par un paragraphe sur les "autres officiers".

On peut y lire: *"Les autres officiers, issus du rang ou de la passerelle interne avec le corps des sous-officiers qu'est l'école militaire interarmes, ont un niveau scolaire très moyen (juste le bac), ont rarement ouvert un livre, et ont un appétit assez limité pour ce qui est de l'ouverture sur le monde. Ils sont cependant plus représentatifs des différentes couches de la société française"*.

Même si ces propos ne sont pas "délibérément attribués", ce qui place leurs auteurs dans un anonymat réconfortant (dont il est surprenant que des officiers s'y complaisent!), ils bénéficient implicitement de votre caution de co-auteur de l'ouvrage. J'observe par ailleurs que le jugement porté ne s'appuie que sur des "paroles d'officiers" majoritairement de recrutement direct. Pour éviter ce fourvoiement, les cosignataires du texte auraient pu consulter les différents "ouvrages témoignages" publiés par des promotions ayant quitté le service. Ils se seraient alors aperçu de l'ineptie d'une telle phrase.

En effet, ces propos sont imprécis, injustifiés et insultants pour l'ensemble du corps des officiers et, au-delà même, pour nos concitoyens appartenant aux "différentes couches de la société française" et qui ne manqueront pas de se reconnaître dans la description qui précède.

Ils sont imprécis car ils traduisent une méconnaissance des recrutements actuels, autres que le recrutement direct de Saint-Cyr, qui représentent plus de 75% du corps des officiers dans l'armée de terre. Ils oublient ainsi nos jeunes officiers sous contrat des voies encadrement, spécialité et pilotage, largement diplômés (Bac plus 3 à Bac plus 5) et qui vont à terme constituer plus de 30 pour cent du corps des officiers. Imprécis parce qu'ils omettent également des voies comme celle des OAEA/S (officiers d'active des écoles d'arme ou des services) ou des écoles comme l'EMCTA (École militaire du corps technique et administratif).

Ces propos sont injustifiés car, vous semblez l'ignorer, un nombre constant de ces officiers accèdent depuis des décennies à l'enseignement supérieur, qu'il soit militaire ou civil, et y obtiennent d'excellents résultats. Injustifiés également car si effectivement le diplôme de départ des élèves officiers de l'EMIA est majoritairement le Bac, après les deux années de scolarité les jeunes officiers quittent les écoles de Coëtquidan avec un DEUG et bientôt une licence (2011).

¹ Ancien de la DEG, du CAP, de l'IHEDN et de la RP.UE, précédemment chef de la branche «Recherche» du collège de défense de l'Otan à Rome, le contre-amiral (2S) Jean Dufourcq est directeur de recherche au Cérem et président du Groupe de recherche sur l'Union méditerranéenne (Grum).

Ces propos sont insultants et relèvent d'une discrimination condamnable². En effet, leur auteur affecte globalement à une population identifiée par sa seule origine des capacités intellectuelles médiocres. De plus il traite avec le même mépris nos concitoyens en faisant de ces officiers peu instruits et sans goût pour la culture une population représentative d'une partie de la société française. Cette classification me rappelle étrangement Kant qui, au 18^e siècle, déduisait de la distance des planètes au Soleil l'état de leurs habitants présumés: "*Les habitants de Mercure et Vénus sont trop matériels pour être raisonnables et n'ont vraisemblablement pas la responsabilité de leurs actes...*". Kant, lui, me fait sourire respectueusement! Ces propos sont également insultants car ils constituent un mépris de l'histoire et du présent. Les Koenig, Bigeard, Gandoët, Sabatier, dont nul jusqu'à ce jour ne contestait la valeur, sont pourtant issus de ce milieu inculte ainsi que des officiers généraux en activité occupant aujourd'hui de hautes responsabilités dans notre armée de Terre. Enfin je laisse le soin aux familles des capitaines SANZONI et ROULLIER, appartenant à nos origines, et qui ont donné leur vie pour la France en Afghanistan en 2010, d'apprécier votre jugement. Nul doute que leur simplicité d'esprit leur a permis d'affronter la mort avec un plus grand détachement que leurs camarades plus cultivés.

J'ajoute que ces propos sont indignes d'un officier, qu'il en soit l'auteur ou la caution, quand qui plus est, ses qualifications et ses fonctions au sein de la Défense donnent à ses propos une crédibilité qui devrait être incontestable. Je note enfin, avec amusement, que le début de votre dernier éditorial de la revue de la Défense nationale sonne étrangement si on le rapproche du sujet qui nous occupe aujourd'hui. Vous y dites en effet : "*C'est Pierre Hassner qui ouvre ce numéro, en nous rappelant l'incertitude du monde et l'effacement des déterminismes qui l'organisaient récemment encore...*".

Aussi, Amiral, au nom des officiers que notre association représente et plus largement au nom des officiers de toutes origines qui ne se sentent pas grandis par ces propos calomnieux, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir présenter des excuses, au minimum des explications claires, dont je me ferai l'écho le plus large possible par le biais des organes de diffusion de l'Épaulette, voire via d'autres média.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Amiral, mes salutations distinguées

Gal (2S) Jean-François DELOCHRE
Président national de l'Épaulette



Copies à:

Autres association d'officiers
(Autres destinataires à définir...)

² HALDE: "*Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi, comme l'origine, le sexe, le handicap etc., dans un domaine visé par la loi, comme l'emploi, le logement, l'éducation, etc.*"